



Probleme avec une remontée mecanique d'un siège pour escalier

Par **mimi**, le **31/01/2012** à **17:35**

Bonjour,

Je vous sollicite afin de pouvoir trouver une solution, en effet mes parents sont maintenant en curatelle et en dossier de surendettement. Avant que tout cela se passe mes parents avaient eu une aide afin que l'on puisse poser une remontée mécanique sans que eux ne versent d'argent. Le problème est que cet argent mes parents l'ont utilisé pour leurs propres consommations et n'ont donc pas payé l'entrepreneur. Suite au non paiement l'entrepreneur a repris le siège. Depuis maintenant 5 mois mes parents sont en surendettement sur une période de 6 ans. La somme qui devait être versée à l'entrepreneur en fait parti. J'ai appelé l'organisme pour qu'il puisse remettre le siège mais ceux-ci refusent, ils attendent la fin des paiements pour remettre ce siège.

En a-t-il le droit sinon comment faire.

Pour information mon père est hémiparétique et a des crises d'épilepsies.

Merci de me donner votre réponse